
SPECIFICATIONS TECHNIQUES

SYSTÈMES DE SECURITE

DIVISION 16 - ELECTRIQUE

SECTION 16770 – SYSTÈME DE TELEVISION EN CIRCUIT FERME (CCTV)

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 GENERALITES

- A. Tout l'équipement et les matériaux utilisés doivent être des composants normalisés qui sont convenablement fabriqués et utilisés dans le système du fabricant.
- B. Tous les systèmes et composants doivent être soumis à un essai intégral et testés en usage réel.
- C. Tous les systèmes et composants doivent être fournis avec la possibilité d'accès à un numéro d'assistance technique gratuit (Etats-Unis et Canada) du fabricant. Le numéro proposera une assistance technique soit au revendeur/à l'installateur ou à l'utilisateur final à titre gratuit, pendant aussi longtemps que le produit est installé.

2.02 EMETTEUR-RECEPTEUR VIDEO/AUDIO A PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE, PASSIF, 300
m (1.000 PIEDS)

- A. Le dispositif émetteur/récepteur vidéo/audio pour vidéosurveillance par UTP doit être capable d'émettre ou de recevoir des signaux audio de niveau de ligne et des signaux vidéo monochrome ou couleur en bande de base sur un câble de téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à une distance de 300 m (1.000 pieds) sans avoir besoin d'alimentation à l'autre extrémité.
- B. Le dispositif d'émission doit accepter un signal vidéo en bande de base depuis une source en 75 ohms et un signal audio de 600 ohms (ou inférieur).
- C. Le dispositif de réception doit acheminer un signal vidéo en bande de base capable de transmettre une charge de 75 ohms et un signal audio capable de transmettre une charge de 600 ohms (ou supérieure).
- D. Il doit supporter des contrôles Pan/Tilt/Zoom "UTC" jusqu'à 300 m (1.000 pieds) lors de l'utilisation d'émetteurs-récepteurs passifs pour simultanément transmettre et recevoir le signal.
- E. Il doit supporter des distances jusqu'à 1.000 m (3.000 pieds) lorsqu'il est utilisé simultanément avec un récepteur amplifié (actif).
- F. L'émetteur-récepteur doit être équipé d'une prise jack RJ45 non verrouillée pour le branchement d'un câble de téléphone UTP.
 - a. Les broches de signal vidéo doivent être : Broche 1(+) et broche 2(-)
 - b. Les broches de signal audio doivent être : Broche 3(+) et broche 6(-)
- G. Les connecteurs d'interface utilisateurs devront être des prises RCA de téléphone.
- H. L'émetteur-récepteur doit avoir la capacité de fonctionner dans le même faisceau de câbles que le téléphone, les données, la basse tension ou autres signaux vidéo.

- I. L'émetteur-récepteur doit respecter ou dépasser les spécifications suivantes pour la conception et la performance :
 - a. Avoir un rejet en mode commun courant de 60 dB entre les fréquences de 15 KHz à 5 MHz.
 - b. L'émetteur-récepteur doit avoir une réponse en fréquence de CC à 5 MHz pour la vidéo et de 20 Hz à 20 kHz pour l'audio.
 - c. L'émetteur-récepteur doit avoir une atténuation de signal habituelle de 0.5 dB pour la vidéo et de 1.5 dB courante pour l'audio.
 - d. L'émetteur-récepteur doit être réservé à un usage intérieur ou pour utilisation extérieure dans un boîtier de protection pour caméra et permettre une plage de température maximale en service de -20 à 75 degrés Celsius.
- J. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un câble UTP 24-16 AWG (rigide ou toronné).
- K. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un UTP de Catégorie 2 ou supérieure sans compromettre les distances de transmission.
- L. L'émetteur-récepteur doit être d'un poids de 0,10 kg (0.23 livre).
- M. L'émetteur-récepteur doit être conditionné avec une fiche de connexion RJ-45 de 0.91 m (3 pieds).
- N. L'émetteur-récepteur doit être conditionné avec de l'adhésif double face 3M Dual Lock™ pour le montage.
- O. L'émetteur-récepteur doit être homologué UL et CUL.
- P. L'émetteur-récepteur doit être conforme CE.
- Q. L'émetteur-récepteur doit être fourni avec une garantie limitée à vie.
- R. L'émetteur-récepteur vidéo/audio par UTP, passif, 300 m (1.000 pieds) de la gamme NVT devra être le :
 - a. NV-314A ou
 - b. Similaire homologué